



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 14 décembre 2023

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal n°09/2023 du 13 novembre 2023 relatif au budget 2024,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter le budget pour l'année 2024, avec un déficit de CHF 421'571.00, tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 14 décembre 2023.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard